



CONSEIL DE SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 12 février 2024 à 20 heures

Publié et affiché le 6 février 2024
Le Maire : J. DALLET



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024

Finances – Administration Générale – Personnel

Groupement de commande pour le balayage mécanique de la voirie et des espaces publics

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Bail commercial pour le bar - restaurant « Le Bon Andr'Oie »

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Voirie et chemins ruraux

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Calendrier des réunions